



COMITE INTER PAYS FRANCE – MAURITANIE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 2 août 2012 à OLBY

L'Assemblée générale 2012 du Comité Inter-Pays FRANCE – MAURITANIE s'est tenue le jeudi 2 août 2012 à OLBY, chez notre ami Jean LASSALAS. La date (1^{er} jeudi d'août) comme le lieu sont désormais, et jusqu'à nouvel ordre, devenus traditionnels.

PRÉSENTS (Ordre alphabétique).

Pierre AUDIBERT, <i>R.C. Montpellier Comédie</i>	D. 1700
Jean-Pierre BARA, Président du <i>R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i>	D. 1740
Roland DI MEGLIO, Trésorier, <i>R.C. Saint-Mathieu Pic Saint Loup</i> ,	D. 1700
Eric DUPLEIX, Gouverneur en exercice, <i>R.C. Vichy</i>	D. 1740
Bernard LACAZE, Past Gouverneur, Président du C.I.P., <i>R.C. Rodez</i>	D. 1740
Jean LASSALAS, Protocole, <i>R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i>	D. 1740
Claude SEILLIER, Secrétaire, <i>R.C. Millau Saint-Affrique</i>	D. 1740
Bernard TORGUE, <i>R.C. Bourgoin – La Tour du Pin</i>	D. 1780

ABSENTS EXCUSÉS (Ordre alphabétique).

Robert HÉLINE, Past Gouverneur, <i>R.C. Cambrai</i>	D. 1670
Patrick MARECHAL, Secrétaire honoraire, <i>R.C. Tours Val de Loire</i>	D. 1720
Jean-Pierre MONNOT, <i>R.C. Rambouillet</i>	D. 1660
Chantale PASQUALINI, Past Gouverneur, <i>R.C. Nice Riviera Côte d'Azur</i>	D. 1730
Claude SARRIC, Past Gouverneur, Vice Président du C.I.P., <i>R.C. Ingwiller-Bouxwiller</i>	D. 1680
Marie-France SCHOEBEL, Gouverneur en exercice, <i>R.C. Grenoble Chartreuse</i>	D. 1780

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 4 août 2011.

Le président Bernard LACAZE ouvre l'Assemblée générale par des mots de bienvenue à l'endroit des membres présents et tout particulièrement à Eric DUPLEIX, gouverneur en exercice du D. 1740 sur lequel nous nous trouvons. Il remercie également chaleureusement Jean LASSALAS qui, une fois encore nous accueille chez lui à Olby.

Bernard LACAZE continue en rappelant que même si l'Assemblée générale ne regroupe qu'une partie des membres, celle-ci demeure obligatoire car elle permet de faire un bilan de l'année écoulée. Elle entérine les actions réalisées et celles projetées pour l'année à venir, conditions nécessaires à toute demande de subvention auprès d'un district.

2. RAPPEL DU COMPTE RENDU DE L'A.G. 2011 ET BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Le président demande au secrétaire de lire le compte rendu de l'assemblée générale de l'année précédente, ce qui permettra ainsi de vérifier si les projets de l'an dernier ont pu être réalisés au cours de l'exercice examiné.

Le président demande ensuite au trésorier de faire le point sur les finances qui ont une relation directe avec les possibilités d'actions à réaliser.
Ainsi il ressort à la fin de l'exercice 2011 – 2012 :

Ressources : 855,00 € qui se décomposent ainsi :

- **Subventions**
 - de 500,00 € du D.1740
 - de 100,00 € du R.C de Bourgoin
 - de 100,00 € du R.C de Montpellier Comédie
- **Cotisations**
 - 155,00 € de la part de 15 membres actifs, dont 4 nouveaux (Chantal Pasqualini, Dr. Roger, Claude Sarric (15,00 €) et Michel Armand. Bonnet)

Dépenses : 575 ,00 €

- 30,00 € cotisation à la coordination nationale
- 545,00 € pour l'achat des lecteurs de glycémie et des bandelettes associées (compte tenu de la réduction obtenue par Mme Lacaze). (Rappel : 600,00 € avaient été provisionnés l'an dernier à cet effet).

L'exercice 2011 – 2012 se termine donc sur un **solde positif de 280,00 €**

En début d'exercice le solde disponible en banque était de 2 795,94 € **en fin d'exercice 2011 – 2012, le solde en banque s'élève donc à la somme de : 280,00 + 2 795,94 = 3 075,94 €**

Pour terminer sur ce sujet, le trésorier fait connaître que son club (R.C. Montpellier Comédie) a déjà annoncé qu'il donnerait à nouveau une subvention au C.I.P. Qu'il en soit remercié.

3. REFLEXIONS DU PRÉSIDENT SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Réaliser des actions au profit de ce pays est très difficile. Au plan de la géopolitique, il faut savoir qu'une chape de plomb pèse sur ce pays pauvre qu'est la Mauritanie et les Rotary clubs y sont donc peu actifs. Gardons en mémoire l'exemple de la voiture offerte par le CIP et convoyée par Jean Lassalas pour être donnée et qui fut refusée car véhicule d'occasion !!! Ces difficultés sont autant de raisons supplémentaires d'aider ce pays.

Malgré les difficultés rencontrées, l'aide est nécessaire. C'est ainsi que cette année nous avons pu mener :

- **une action santé**, sollicitée par le club de Nouadhibou à Jean Lassalas (matériel de lecture de glycémie). Celle-ci a pu être menée à bien en respectant les sommes provisionnées grâce à Bernard Torgue qui avait la possibilité d'aller sur place et de remettre le matériel en mains propres. Ce matériel avait été apporté à Grenoble et remis à Bernard Torgue par Claude Seillier.

A ce sujet il est important de préciser que, pour assurer l'efficacité de l'action, les principes qui sont désormais observés par le C.I.P. ont été respectés :

- * un besoin réel qui existe donc et qui est sollicité,
- * la sureté de la réception.

Bernard Torgue présent à cette assemblée générale nous a confirmé que la réception par les Mauritaniens avait été très chaleureuse. Cette population est très accueillante, à l'image de la soirée qu'il a pu vivre en bivouac au cours duquel les invités ont eu droit à un spectacle de folklore local et à un repas à base de gigot de cuisse de dromadaire. De plus il nous confie qu'était présent un représentant de l'Office de Tourisme. En effet, ce pays cherche à prouver que la sécurité est bien présente et essaie de faire passer ce message. Du reste Bernard Torgue nous confirme que bien que présents, les militaires

qui les accompagnaient étaient moins nombreux que l'an dernier, et que même en zone rouge personne ne s'était senti en insécurité.

Bernard Lacaze confirmait également que malgré ses courriers, il n'avait jamais eu de réponse des Rotary clubs mauritaniens, à l'exception de Biri Ali DIOUM qui a réceptionné le matériel. Cela avait fait l'objet d'un compte rendu adressé à tous ainsi que d'un article avec photo dans le Rotarien.

- **envoi de matériel scolaire.** Du matériel scolaire, transporté par les véhicules de Bernard Torgue, a été transmis à Nouakchott et non à la mission catholique de Nouadhibou. En effet, en raison des pressions, les personnes des missions catholiques disent n'avoir aucun besoin pour eux alors que des dons de leur part pourraient être considérés sur place comme du prosélytisme en faveur de la religion catholique. Quant aux Mauritaniens, en raison de la chape de plomb, la discrétion est de mise. Il n'y a d'ailleurs guère plus de tourisme. Et à Nouakchott, pour la réception du matériel à l'ancien siège du Rotary club de cette ville, ce dernier a été ouvert spécialement pour l'évènement et a vite refermé ses portes après.

Bernard Lacaze précisait bien que pour avoir ce contact, il avait été contraint de prendre contact téléphoniquement avec les missionnaires d'Afrique (pères blancs) et les religieuses qui lui avaient confirmé n'avoir besoin de rien pour eux-mêmes mais qu'ils remerciaient bien l'organisation pour le matériel scolaire. La population blanche et catholique doit en effet adopter un profil bas dans ses actions afin de ne pas donner l'impression de faire du prosélytisme.

Compte tenu de cet environnement particulier et de l'ambiance générale qui pèse sur ce pays, le président estime que le C.I.P peut être heureux de ce qu'il a fait cette année, même si l'action a été modeste et que malgré les difficultés il a été bien de la mener. La vigilance du C.I.P doit demeurer car les Mauritaniens ont des besoins.

Pour terminer sur cet exercice, le président remercie chaleureusement tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont permis au C.I.P de répondre à une de ses missions et devant les résultats présentés, il fut donné quitus aux rapports d'activité et financier.

Puis le président donne à chacun un certains nombres de "flyers" cartonnés réalisés par la coordination nationale sur le thème : « **Comment contribuer à l'Amitié et à l'entente mondiale ?** » (Cf. annexe 1.)

De même il invite les membres à visiter le site internet CIP FRANCE- MAURITANIE (www.rotary-cip-france.org) et annonce la réalisation prochaine d'un fanion FRANCE – MAURITANIE ;

4. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2012 – 2013

En raison du bilan financier satisfaisant (§.2) qui autorise de nouvelles actions, le président donne quelques informations sur des projets possibles et transmet des demandes en particulier en provenance du Dr. ROGER (R.C Rodez) président de l'association "Les amis de F'derick".

- Cette association aurait besoin, d'un condensateur-onduleur (env. 100,00 €) ainsi que, pour une clinique, d'un holter, appareil enregistreur de tension pendant 24 h (env. 3 700,00 €)
- Jean Lassalas fait connaître les besoins présentés par Biri Ali DIOUM avec qui il est toujours en relation. Il s'agirait de **matériels pour handicapés** - Jean est à même de fournir facilement des fauteuils roulants (3 ou 4). De même le besoin en **cahiers** et **dictionnaires** (que l'on peut récupérer par l'intermédiaire du Conseil Général) est

toujours pressant. Cependant Jean en profite pour nous faire savoir que le français régresse fortement en Mauritanie au bénéfice de l'arabe et de l'anglais et que cette action serait de fait bénéfique à notre langue.

Malgré tout, cahiers et livres représentent du matériel lourd et les livres scolaires ne répondent pas toujours à la pédagogie mauritanienne qui est différente de celle dispensée en France. Pour illustrer son propos, Jean nous conte l'histoire de cette institution libre qui avait donné des catéchismes du siècle dernier pour favoriser l'enseignement du français !! (L'enfer est pavé de bonnes intentions !).

- Jean rappelle enfin l'action toujours en attente : celle d'une voiture qui devait être donnée en 2010. Celle-ci pourrait enfin être remise vers le 20 novembre 2012.

Au sujet des voitures orientées vers le Sénégal ou la Mauritanie, il est rappelé que le Sénégal n'accepte pas les voitures âgées de plus de 15 ans et la Mauritanie a enfin abrogé sa loi sur les véhicules importés qui ne devaient pas avoir plus de 5 ans !

Quant aux véhicules que Jean trouve assez facilement, ils posent cependant un problème. De types Express ou Kangoo, ces véhicules qui ne donnent pas satisfaction à EDF sont hybrides. Ils fonctionnent au gaz ou à l'essence. La bicarburant impose une électronique difficilement gérable en Afrique. Aussi ces véhicules sont transformés au lycée technique de Montluçon en véhicules mono carburant. Mais cela impose une nouvelle carte grise.

Sur ce sujet, Bernard Torgue intervient en disant qu'un problème similaire (voiture électrique) avait été solutionné localement par l'apposition d'un bouton poussoir à la place du démarreur par clé électronique.

Finalement il apparaît que sur place le problème provient principalement du fait de la compétence en électronique ou en mécanique des personnes concernées.

Avant d'envisager les possibilités d'actions pour l'année à venir, le président Lacaze donne la parole à Eric Dupleix, gouverneur en exercice du D. 1740.

- Eric Dupleix entame ses propos en disant qu'il avait bien reçu la demande de subvention de la part du C.I.P., mais que celle-ci ne pourrait être suivie d'effet que s'il avait des réponses satisfaisantes à ses questions :

- Sur les voitures données, y a-t-il le logo du Rotary ? *La réponse de Jean Lassalas est immédiate : Oui, y compris le logo des clubs qui ont participé au don.*

- Le logo du Rotary n'est-il pas enlevé ultérieurement ? Ne faut-il pas le peindre ? N'y a-t-il pas possibilité d'apposer des autocollants ? *En réponse il est précisé que jusqu'à présent les bénéficiaires ont conservé la marque du donateur et qu'ils n'ont aucune raison à enlever les logos. Cependant cette possibilité de disparition existe. Néanmoins, Jean Lassalas précise qu'il ne faut pas demander l'impossible et qu'il faut se rappeler la venue de Bill Gates en France qui, s'exprimant sur l'éradication de la poliomyélite, n'a jamais cité le Rotary ! Quant aux autocollants, ils peuvent être réalisés à faible coût dans notre district, en passant par l'intermédiaire d'un responsable des EGE qui travaille chez Michelin (Michel Robert du R.C. de Clermont Val d'Allier) que l'on pourrait contacter.*

Jean Lassalas profite de ce point pour rappeler que c'est grâce à l'Association des Anciens de Casamance qui apporte un important financement, que 25 véhicules ont déjà été révisés par le Lycée technique de Montluçon afin d'être exportés. Chaque fois, quand ils sont acheminés vers la Casamance, un de ces véhicules est laissé dans un des pays traversés qui sont dans le besoin comme la Mauritanie. Il remercie donc chaleureusement cette Association à laquelle il associe le Rotary.

Il rappelle aussi que pour ces exportations, une aide importante pour le transit des frontières est apportée par Biri Ali DIOUM, colonel des douanes et ancien rotarien.

A l'issue des discussions, Eric Duplex, satisfait des réponses apportées à ses questions, fait connaître qu'il y aura bien une subvention du D. 1740 dès lors qu'il y aura des actions menées (subvention de 500 € reçue à ce jour).

La discussion reprend donc sur les actions qui vont pouvoir être menées cette année, malgré les difficultés.

Pierre Audibert demande s'il ne faut pas renouveler cette année encore l'envoi de matériels.

Ainsi, il est décidé à l'unanimité, durant cet exercice :

- d'accorder une somme globale de **800,00 €** à l'Association des Amis de F'derrick (Dr. Roger) qui se décomposerait pour nous de la manière suivante : 100,00 € pour le condensateur-onduleur et 700,00 € pour l'holter.
- de prévisionner une somme de 200,00 € pour du matériel de lutte contre la glycémie si une demande rapide nous est faite.
- d'envisager de prévisionner une somme de 500,00 € pour une voiture pour l'an prochain.

5. QUESTIONS DIVERSES

- **Pouvoirs.** Lors de l'envoi de la convocation pour la prochaine assemblée générale, il a été décidé d'adjoindre à cette dernière une procuration pour les absents, à renvoyer (papier ou internet).
- **Bureau.** Sauf démissions d'ici là qui nécessiteraient d'autres modifications dans le bureau, il faudra prévoir l'an prochain le changement de président.
- **Cotisation.** La cotisation individuelle est inchangée et demeure donc fixée cette année encore à 10,00 € Elle permet toujours actuellement de réaliser les actions désirées.
- **Date de la prochaine Assemblée générale :** JEUDI 1^{er} AOÛT 2013 à 10 h 30 à OLBY, toujours chez notre ami Jean Lassalas.

Tous les points envisagés ayant été traités, le président clôt la séance.

Claude SEILLIER secrétaire

Bernard LACAZE

Comment contribuer à l'Amitié et à l'entente mondiale ?

En devenant membre d'un Comité Inter-Pays !



Qu'est-ce donc ?



Les **C**omités **I**nter-**P**ays sont nés en 1931 lors de la conférence du Rotary International à La Haye avec la création du "Petit Comité Franco-Allemand". Ils se sont développés après la création du 1er CIP France-Allemagne après la guerre afin de promouvoir les échanges amicaux entre pays. Ils sont près de 50 en France (Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Belgique Luxembourg, Belgique République du Congo, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso Mali, Cambodge, Cameroun, Canada Quebec, Chine, Chypre, Colombie, Congo Brazzaville, Cote Ivoire, Croatie Monaco, Egypte, Espagne Andorre, Etats-Unis, Gabon, Inde, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Liban, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexique, Pologne, Portugal, RIBI, Roumanie Moldavie, Russie, Sénégal, Serbie Monténégro, Suède, Suisse Liechtenstein, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine).



Leurs missions...



Construire des passerelles entre les peuples. L'amitié et la compréhension de l'autre favorisent la paix, trop souvent menacée.

Comment ?

- > En parrainant de nouveaux clubs ;
- > En développant un réseau de clubs parrains entre les pays participants ;
- > En effectuant des échanges amicaux, professionnels, culturels ;
- > En initiant des actions d'intérêt public mondial (AIPM) réalisées par les clubs.





Les programmes



Chaque CIP a son programme adapté en fonction de ses moyens.
Leurs programmes peuvent être :

- > Educatifs : Ryla - Bourses - Echanges...
- > Culturels : Forums, Bibliothèques, Alphabétisation, Promotion des langues, Bulletins de liaison...
- > Humanitaires : Matériel médical, Médicaments, Biens d'équipement industriels.
- > De grandes actions : Restaurer l'Espoir, Lutter contre la Mortalité maternelle, Parrainage et formation rotarienne,...



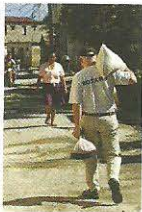
L'organisation



- > La Coordination Nationale regroupe les sections françaises des CIP et les Districts de la zone 11 du Rotary International. Elle coordonne l'ensemble des activités des CIP et les aide dans leur promotion.
- > Le Conseil exécutif assure la supervision de toutes les coordinations nationales et développe la reconnaissance du mouvement ;
- > Les Fondateurs d'un futur CIP entre 2 ou plusieurs pays, créent chacun dans leur pays respectif, leur propre section rattachée à un district ;
- > Les 2 sections constituent le Comité Inter Pays et scelle cette création par une charte ;
- > Chaque section comprend des rotariens, des clubs et des Districts fondateurs ;
- > Les 2 sections sont autonomes et se réunissent 1 fois par an en assemblée générale alternativement dans l'un ou l'autre pays ;
- > Les CIP sont naturellement ouverts aux rotaractiens, conjoints de rotariens et, éventuellement, à des membres associés non rotariens ;
- > Le mandat de chacun des présidents est de 3 ans, éventuellement renouvelable.

Conception : www.impact-evolution.fr

■ Devenez membre d'un CIP !



...en prenant contact avec le Président de la section française

...en créant une section française d'un CIP après accord du Gouverneur du District et du Coordinateur National.



Les coordonnées sont disponibles dans l'annuaire des Rotary clubs francophones ou sur le site de la Coordination Nationale.

www.rotary-cip-france.org



Annexe 2
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du C.I.P. FRANCE – MAURITANIE d'août 2012



En réunion, la pose
pour la traditionnelle photo

La préparation du champagne...
pour fêter les 10 ans du C.I.P.



La dégustation du champagne tient
lieu d'apéritif dans le jardin de
Jacques



Un repas toujours aussi copieux et
gustatif commandé par Jean



Pour terminer, le gouverneur Eric
Duplex, remet au président Lacaze
son fanion de l'année.

